



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'AIDE GOUVERNEMENTALE SERAIT APPRÉCIÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MRC

Bécancour, le 7 septembre 2017 – La MRC de Bécancour est toujours en attente de la réponse concernant la demande d'aide financière qu'elle a déposée, le 19 avril dernier, dans le cadre du programme provincial Québec branché et Brancher pour innover au fédéral, pour son projet de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire. Nous supposons que notre dossier est toujours à l'étude et que les membres des comités d'analyses seront sensibles à nos besoins.

« Nous savons que le gouvernement du Québec a reçu 240 projets en lien avec son programme Québec branché. La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade a aussi mentionné que les projets retenus seront dévoilés dès l'automne prochain. Nous espérons fortement que notre dossier saura attirer l'attention des membres du comité car notre projet collectif est d'une importance capitale et stratégique pour le développement de nos 12 municipalités », tient à souligner monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Dernièrement, nous apprenions, par les médias, que le projet « *Accès à Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire* » de la région de la Haute-Mauricie venait de franchir une étape importante. C'est la première région à annoncer que les deux paliers de gouvernement injectaient plusieurs millions de dollars dans la réalisation de leur projet. Pour le préfet, monsieur Mario Lyonnais, « *c'est une bonne nouvelle pour eux. Je réalise qu'enfin des milieux ruraux seront desservis comme dans les villes où il y a des zones plus populeuses* ».

L'accès à l'Internet haute vitesse pour la MRC de Bécancour comme la région de la Haute-Mauricie est une source de services essentiels et d'information pour le développement personnel, professionnel et économique de nos communautés. Nos deux régions sont confrontées avec les mêmes réalités. Si l'accès aux services de télécommunication modernes et performants ne pose pas problème dans les villes, ce n'est malheureusement pas le cas de nos régions. « *Avec la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly-II, en 2012, des conséquences socio-économiques significatives se sont fait ressentir dans notre région. Nous avons grandement besoin de cette nouvelle ère technologique pour attirer et maintenir les entreprises et les familles, contrer l'exode des jeunes et les travailleurs autonomes. Ce nouveau service permettra d'assurer un avenir prospère pour nos municipalités* », ajoute monsieur Daniel Béliveau, directeur général.

Pour les 12 municipalités de la MRC de Bécancour, le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur tout le territoire est un projet ambitieux, structurant et mobilisateur pour lequel il prévoit équiper plus de 7 800 foyers et entreprises d'un réseau 100 % fibre optique jusqu'à l'abonné. Nos citoyens et nos entrepreneurs pourront bénéficier d'une connectivité haute vitesse, et ce, à des prix concurrentiels. Le

projet constitue également une avancée considérable pour la population jusqu'à maintenant mal desservie par l'Internet haut débit.

La MRC de Bécancour travaille constamment à offrir une meilleure qualité de vie à sa population. L'utilisation de l'Internet fait maintenant partie de notre quotidien, il est donc impensable qu'aujourd'hui notre région puisse avoir partout à la haute vitesse. C'est donc, en juin 2016, que certains membres du comité consultatif de la MRC de Bécancour ont rencontré l'équipe du bureau de la ministre, Dominique Anglade pour la sensibiliser à l'importance de la viabilité d'un tel projet pour notre communauté rurale. L'aide gouvernementale est nécessaire pour doter le Québec d'une telle technologie. Toutefois, il est essentiel que nos municipalités puissent avoir accès à des infrastructures numériques qui sont aussi importantes que les routes et l'électricité.

À propos de la MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une Communauté des Abénakis de Wôlinak, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km². La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidents. Elle favorise un réseau de communications ouvert et suscite la concertation entre les élus.

-30-

Pour information :

Daniel Béliveau
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbécancour.qc.ca